



Sujet : Méteils fourragers
Agriculteur(s) : Lycée La Brosse, 89290 VENOY
Contact Ch. Agri. : Marie Agnès LOISEAU, Patrice COTE, Magali PRUFER
Campagne 2018-2019

RENSEIGNEMENTS PARCELLE AGRICULTEUR

Lieu	VENOY	Itinéraire technique	Travail superficiel avant semis avec Horsh Terrano
Type de sol	Argilo-calcaire superficiel		
Variétés	Méteils et céréales immatures	Fertilisation	30 T/ha fumier bovin lait
Précédent	Méteil	Insecticide	Absence
Date de semis	19 octobre 2018	Régulateurs	Absence
Densité de semis	Selon protocole	Herbicides	Absence
Date de récolte	14 mai 2019	Fongicides	Absence

OBJECTIFS

- Proposer aux éleveurs, conseillers et formateurs des solutions pour améliorer l'autonomie protéique et fourragère des élevages.
- Expérimenter des cultures fourragères en associations.
- Capitaliser, communiquer et valoriser des connaissances en matière d'autonomie protéique et fourragère, de la conception à la valorisation par les animaux

PROTOCOLE

Le dispositif comprend 4 bandes sur une superficie totale de 4 080 m².

	Pois fourrager (kg/ha)	Vesce (kg/ha)	Triticale (kg/ha)	Avoine (kg/ha)	Féverole (kg/ha)	Total (kg/ha)
Mélange 1	42	18	20	0	50	130
Mélange 2	42	18	50	0	30	140
Mélange 3	40	30	70	0	0	140
Mélange 4 (Témoin protéique)	50	25	60	15	0	150

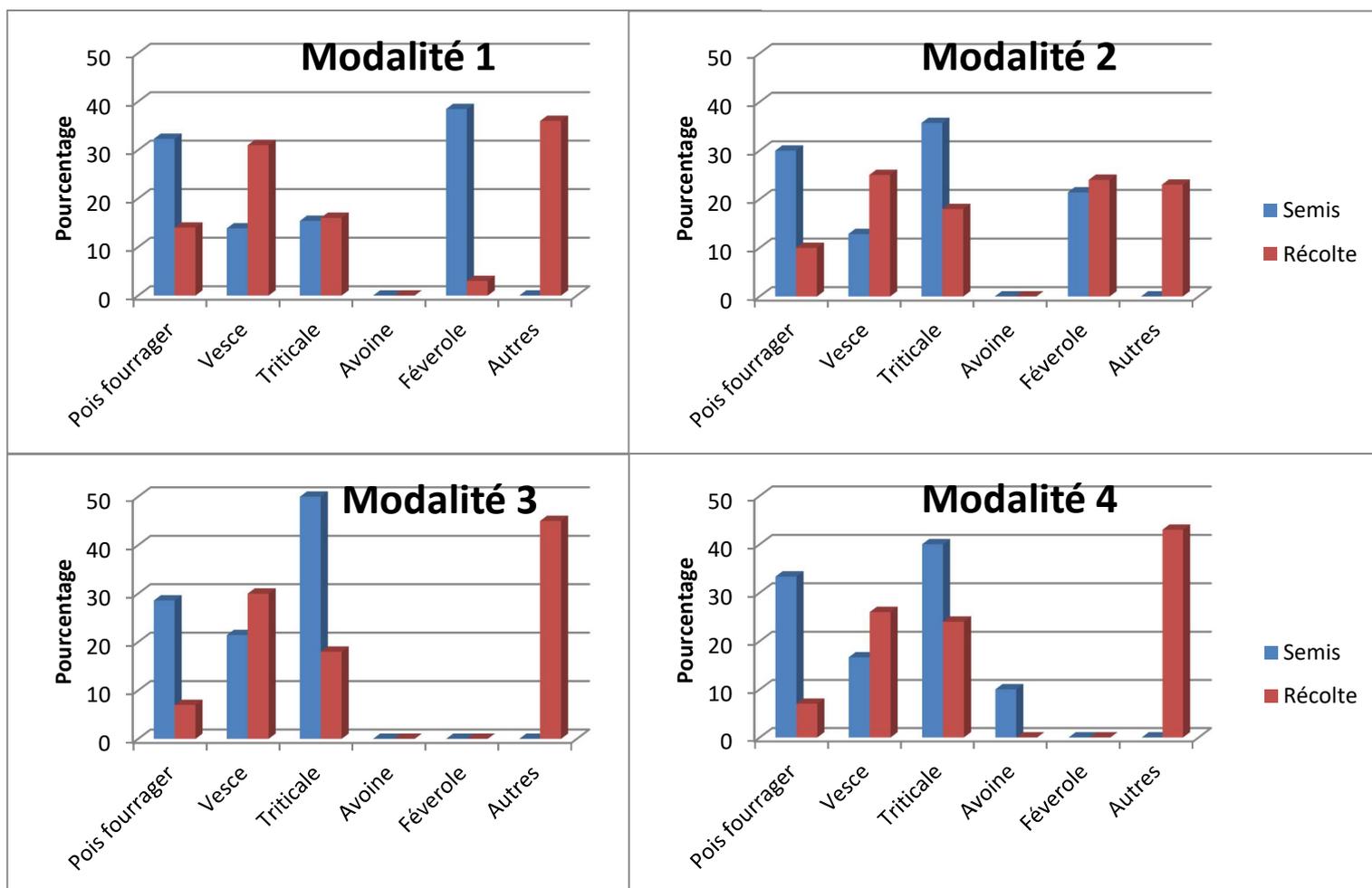
Le choix des modalités s'est effectué de la façon suivante :

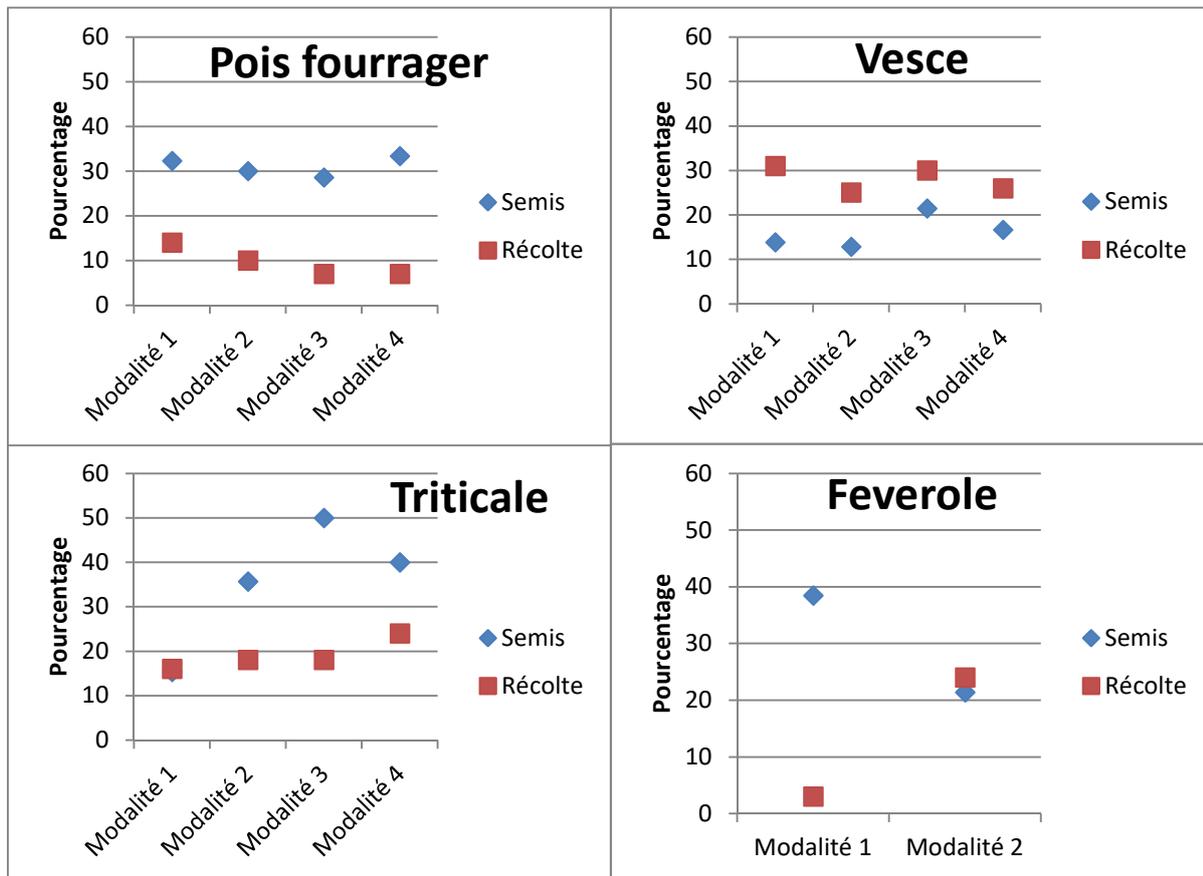
Mélange 1	Le triticale est compensé par la féverole qui est plus adapté aux vaches laitières et aux animaux à forte croissance car riche en protéagineux (seulement 20 kg triticale).
Mélange 2	Le pois fourrager et la vesce sont compensés par la féverole, qui est plus adapté aux vaches allaitantes car triticale 50kg.
Mélange 3	Référence agriculteur (50% protéagineux / 50% céréales).
Mélange 4 (Témoin protéique)	Référence commerciale (50% protéagineux / 50% céréales).

RESULTATS

Différence des cultures en pourcentage entre le semis et la récolte :

Les graphiques ci-dessous reprennent le pourcentage de chaque espèce présente au semis et à la récolte.





La vesce est la seule espèce à être plus présente lors de la récolte que lors du semis. On peut expliquer cette augmentation par le fait que cette plante n'est pas « domestiquée ». La particularité de la vesce est d'avoir un pouvoir d'occupation du sol très important.

Attention lors de l'utilisation sur des exploitations qui ne la valorise pas, elle a un pouvoir de multiplication très important et malgré les avantages qu'elle procure en année N, sur le long terme, si l'exploitation n'arrive pas à la gérer, elle peut devenir une adventice indésirable et très difficile à détruire.

Autre particularité de cette plateforme, malgré une forte présence de féverole au semis sur la modalité 1, cette dernière a quasiment disparue à la récolte ; par contre, elle est sensiblement pareille sur la modalité 2. A l'inverse, le triticale est semblable sur la modalité 1 et en diminution de population sur les modalités 2, 3 et 4.

L'hypothèse la plus probable de l'action qui a impacté cet essai est les conditions climatiques et de semis qui ont permis une forte levée de vulpins.

Dans tous les cas, le pois fourrager a été impacté par la concurrence du vulpin.

Rendement (T MS/ha) à la récolte au 14/05/19 et valeurs nutritives :

Modalité	Espèces présentes et pourcentage	Rdt MS/ha (T/ha)	UFL	UFV	PDIN	PDIE	PDIA
MODALITE 1	36% Autre 3% Féverole 14% Pois 16% Triticale 31% Vesce	3,1	0,88	0,81	95	74	27
MODALITE 2	23% Autre 24% Féverole 10% Pois 18% Triticale 25% Vesce	3,7	0,88	0,80	111	75	29
MODALITE 3	27% Autre 18% Avoine 7% Pois 18% Triticale 30% Vesce	3,6	0,86	0,79	87	69	22
MODALITE 4	43% Autre 7% Pois 24% Triticale 26% Vesce	3,6	0,93	0,87	115	79	31

Un faible tonnage a été récolté sur cet essai. L'objectif initial de cet essai était un rendement moyen de 8 à 10 T MS/ha.

Cet essai a été semé sur un sol travaillé très superficiellement juste avant le semis car les conditions n'étaient pas propices avant.

En conséquence, de très fortes levées de vulpins ont impactés la levée et le développement des associations.

En Région Centre Val de Loire, pour un méteil céréales / protéagineux, les valeurs alimentaires sont de 0,77 UFL, 0,68 UFV, 73 PDIN, 75 PDIE, 30 PDIA, pour un rendement moyen de 10 T MS/ha.

L'essai sera reconduit en 2019/2020 afin d'affiner les éléments issus de cette plateforme.

Pour plus d'information vous pouvez contacter :	Lycée agricole de La Brosse : Sylvain CHANEAC : 06 08 92 76 92
	Chambre d'agriculture de l'Yonne : Patrice CÔTE : 06 30 62 99 69
	ALYSE : Jérôme LAVIRON : 03 86 92 36 35

En partenariat :



Financer par :

